

## **AVIS DE SOCETES**

### **ÉTATS FINANCIERS INDIVIDUELS**

#### **SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES - SOTUVER**

Siège social : ZI .Djebel Ouest 1111 -Bir Mchargua Zaghouan

La Société Tunisienne de Verreries -SOTUVER, publie ci dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2022. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes M. Sami MENJOUR (Cabinet Sami MENJOUR) et M. Fehmi LAOURINE (AMC ERNST& YOUNG).

**Bilan**  
**(Exprimé en Dinars)**

	Notes	Solde au	
		31/12/2022	31/12/2021
<b>Actifs</b>			
<b>Actifs non courants</b>			
<b>Actifs immobilisés</b>			
Immobilisations incorporelles		1 628 117	1 500 006
- Amortissements des immobilisations incorporelles		(1 476 843)	(1 390 745)
<b>Immobilisations incorporelles nettes</b>	<b>(B.1)</b>	<b>151 274</b>	<b>109 260</b>
Immobilisations corporelles		163 204 234	161 928 262
- Amortissements des immobilisations corporelles		(93 475 715)	(91 406 033)
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	<b>(B.1)</b>	<b>69 728 519</b>	<b>70 522 229</b>
Immobilisations financières		11 862 433	11 363 957
- Provisions sur immobilisations financières		(264 553)	(210 740)
<b>Immobilisations financières nettes</b>	<b>(B.2)</b>	<b>11 597 880</b>	<b>11 153 218</b>
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>81 477 673</b>	<b>81 784 707</b>
Autres actifs non courants	<b>(B.3)</b>	62 624	62 624
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>81 540 297</b>	<b>81 847 332</b>
<b>Actifs courants</b>			
Stocks		41 221 536	45 109 232
-Provisions pour dépréciation des stocks		(3 831 790)	(2 565 583)
<b>Stocks nets</b>	<b>(B.4)</b>	<b>37 389 747</b>	<b>42 543 649</b>
Clients et comptes rattachés		30 278 962	18 849 534
-Provisions pour dépréciation des comptes clients		(5 648 436)	(5 279 484)
<b>Clients et comptes rattachés nets</b>	<b>(B.5)</b>	<b>24 630 525</b>	<b>13 570 050</b>
Autres actifs courants		22 171 126	13 972 968
-Provisions pour dépréciation des autres actifs courants		(1 035 387)	(633 175)
<b>Autres actifs courants nets</b>	<b>(B.6)</b>	<b>21 135 739</b>	<b>13 339 793</b>
Placements et autres actifs financiers	<b>(B.7)</b>	61 650 000	40 250 000
Liquidités et équivalents de liquidités	<b>(B.8)</b>	11 607 870	4 874 327
<b>Total des actifs courants</b>		<b>156 413 881</b>	<b>114 577 819</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>237 954 178</b>	<b>196 425 151</b>

**Bilan**  
**(Exprimé en Dinars)**

	Notes	Solde au	
		31/12/2022	31/12/2021
<b>Capitaux propres et passifs</b>			
<b>Capitaux propres</b>			
Capital social		39 254 475	33 215 325
Réserves		11 865 464	11 878 657
Réserves spéciales réinvestissements		3 752 300	6 022 034
Subvention d'investissement		412 407	604 303
Résultats reportés		22 535 208	19 529 628
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>		<b>77 819 854</b>	<b>71 249 947</b>
Résultat de l'exercice		30 881 821	20 044 010
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>(B.9)</b>	<b>108 701 675</b>	<b>91 293 957</b>
<b>Passifs</b>			
<b>Passifs non courants</b>			
Emprunts et dettes assimilées	<b>(B.10)</b>	44 261 314	45 456 979
Provisions pour risques et charges	<b>(B.11)</b>	2 341 522	1 343 546
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>46 602 836</b>	<b>46 800 526</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	<b>(B.12)</b>	23 548 907	17 696 222
Autres passifs courants	<b>(B.13)</b>	17 080 003	11 753 964
Concours bancaires et autres passifs financiers	<b>(B.14)</b>	42 020 757	28 880 482
<b>Total des passifs courants</b>		<b>82 649 667</b>	<b>58 330 668</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>129 252 503</b>	<b>105 131 194</b>
<b>Total des capitaux propres et des passifs</b>		<b>237 954 178</b>	<b>196 425 151</b>

**Etat de résultat  
(Exprimé en Dinars)**

	Notes	Exercice de 12 mois clos le	
		31/12/2022	31/12/2021
<b>Produits d'exploitation</b>			
Revenus	(R.1)	156 198 849	104 902 769
Autres produits d'exploitation	(R.2)	4 176 098	2 901 905
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>160 374 947</b>	<b>107 804 675</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Variations des stocks de produits finis et des encours		(9 128 895)	2 161 112
Achats d'approvisionnements consommés	(R.3)	(73 846 180)	(53 651 935)
Charges de personnel	(R.4)	(15 349 601)	(12 636 672)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(R.5)	(10 880 614)	(9 777 723)
Autres charges d'exploitation	(R.6)	(12 246 915)	(7 681 659)
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>(121 452 205)</b>	<b>(81 586 877)</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>38 922 742</b>	<b>26 217 798</b>
Charges financières nettes	(R.7)	(6 690 159)	(5 920 513)
Produits de placements	(R.8)	2 289 398	1 276 189
Autres gains ordinaires	(R.9)	151 258	649 798
Autres pertes ordinaires	(R.10)	(60 014)	(502 088)
<b>Résultat des activités ordinaires avant impôt</b>		<b>34 613 226</b>	<b>21 721 184</b>
Impôt sur les bénéfices	(R.11)	(3 731 405)	(1 677 174)
<b>Résultat des activités ordinaires après impôt</b>		<b>30 881 821</b>	<b>20 044 010</b>
Eléments extraordinaires		-	-
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>30 881 821</b>	<b>20 044 010</b>
Effet des modifications comptables (Nets d'impôt)		-	-
<b>Résultat de l'exercice après modification comptable</b>		<b>30 881 821</b>	<b>20 044 010</b>

**Etat de flux de trésorerie  
(Exprimé en Dinars)**

	Notes	Exercice de 12 mois clos le	
		31/12/2022	31/12/2021
<b><i>Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation</i></b>			
Résultat net		30 881 821	20 044 010
Ajustements pour			
- Amortissements et provisions	(F.1)	10 880 614	9 777 723
- Résorption subvention d'investissement		(191 896)	(230 374)
Variation des :			
- Stocks	(F.2)	3 887 695	(263 864)
- Créances clients	(F.2)	(11 443 387)	6 511 710
- Autres actifs	(F.2)	(3 023 630)	(4 901 883)
- Fournisseurs et autres dettes	(F.3)	12 350 455	2 073 306
Autres ajustements :			
- Plus ou moins-values de cession		(151 258)	-
<b><i>Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation</i></b>		<b>43 190 414</b>	<b>33 010 627</b>
<b><i>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</i></b>			
Décassements affectés aux acquisitions des immobilisations corporelles et incorporelles	(F.4)	(13 220 799)	(11 254 706)
Encaissements affectés à des cessions des immobilisations corporelles		-	19 500
Décassements affectés aux acquisitions des immobilisations financières		(498 476)	(2 057 388)
<b><i>Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</i></b>		<b>(13 719 275)</b>	<b>(13 292 594)</b>
<b><i>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</i></b>			
Encaissements sur fond social		3 923	23 923
Encaissements provenant des emprunts		10 000 000	20 200 000
Remboursements d'emprunts		(7 594 604)	(5 133 055)
Distributions de dividendes		(13 286 130)	(9 266 224)
Encaissements crédits de financement		97 975 000	78 710 000
Remboursements crédits de financement		(90 200 000)	(74 730 000)
Intérêts courus		222 122	(469 129)
<b><i>Total des flux de trésorerie liés aux opérations de financement</i></b>		<b>(2 879 688)</b>	<b>9 135 515</b>
<b><i>Variation de la trésorerie</i></b>		<b>26 591 451</b>	<b>28 853 548</b>
<b><i>Trésorerie au début de l'exercice</i></b>		<b>45 109 984</b>	<b>16 256 436</b>
<b><i>Trésorerie à la clôture de l'exercice</i></b>	(F.5)	<b>71 701 435</b>	<b>45 109 984</b>

## **NOTES AUX ETATS FINANCIERS**

### **I. Présentation de la société**

La société « SOTUVER S.A » est une société anonyme, ayant un capital de 39 254 475 Dinars Tunisiens. La « SOTUVER S.A » est une filiale de la société CFI. Cette dernière est établie en Tunisie et prépare des états financiers consolidés.

La société « SOTUVER S.A » a pour objet social la fabrication et la commercialisation en Tunisie et à l'étranger de tous articles en verre ou en produits susceptibles de se substituer au verre ainsi que la fabrication et la commercialisation de tous les produits annexes ou connexes à l'industrie du verre.

### **II. Faits saillants de l'exercice**

L'exercice 2022 est marqué par les faits suivants :

- L'augmentation du capital de la société pour un montant de 6 039 150 Dinars afin de le porter de 33 215 325 Dinars à 39 254 475 Dinars par l'incorporation de la réserve spéciale de réinvestissement à hauteur de 6 022 034 Dinars et le reste par l'incorporation d'une partie des primes d'émission pour un montant de 17 116 Dinars.
- La hausse du chiffre d'affaires de la société de 49%.
- La souscription d'un nouvel emprunt auprès de la banque « UBCI » pour un montant de 10 000 000 Dinars remboursable dans un délai de 7 ans au taux TMM+1,6%.

### **III. Référentiel comptable**

#### **III.1. DECLARATION DE CONFORMITE**

Les états financiers relatifs à l'exercice allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022 sont établis conformément aux normes comptables Tunisiennes telles que définies par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et par le décret N° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

#### **III.2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

Pour l'établissement de ses états financiers, la société respecte les hypothèses sous-jacentes et les principes et méthodes comptables de base préconisés par le Système Comptable Tunisien, à savoir :

- L'hypothèse de la continuité de l'exploitation
- L'hypothèse de la comptabilité d'engagement
- La convention de l'entité
- La convention de l'unité monétaire
- La convention de la périodicité
- La convention du coût historique
- La convention de réalisation de revenu
- La convention de la permanence des méthodes
- La convention de l'information complète
- La convention de prudence
- La convention de l'importance relative
- La convention de la prééminence du fond sur la forme.

#### - **Unité monétaire**

Les livres comptables de la société sont tenus en Dinars Tunisiens. Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties en Dinars Tunisiens au cours du jour de l'opération ou au cours de couverture lorsqu'un instrument de couverture existe. Au 31 décembre, les éléments monétaires figurant au bilan de l'entreprise sont convertis au taux de clôture, s'ils ne font pas l'objet d'un contrat à terme. Les différences de change sont portées en résultat de l'exercice.

La politique actuelle de couverture contre les risques de change consiste à équilibrer dans la limite du possible les opérations d'achat et de vente réalisés dans la même devise, pour ce faire la société gère des comptes bancaires en devise étrangères il s'agit principalement des comptes en Euro.

Les gains et pertes de change sont prise en compte à la date de clôture sur la base des taux de change à ladite date.

#### - **Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations corporelles et incorporelles acquises par « SOTUVER S.A » sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables. Les dotations aux amortissements des immobilisations de la société sont calculées selon la méthode linéaire. Les taux appliqués sont les suivants :

<b>Nature</b>	<b>Taux annuels</b>
Constructions	De 2% à 5 %
Matériel Industriel	De 10% à 12,5%
Matériels de transport	20%
Agencements, aménagements et installations	10%
Mobiliers, matériels de bureau	10%
Matériels informatiques	15%
Matériel de sécurité	10%
Logiciels et Licences	33%

Par ailleurs, les contrats de location-financement sont comptabilisés parmi les immobilisations de la société pour des montants égaux à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location déterminées, chacune au commencement du contrat de location. Le taux d'actualisation à utiliser pour calculer la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, est le taux d'intérêt implicite du contrat de location. Les coûts directs initiaux encourus par la société sont ajoutés au montant comptabilisé en tant qu'actif.

La méthode d'amortissement des actifs loués est cohérente avec celle applicable aux actifs amortissables que possède la société et la dotation aux amortissements est calculée sur la base des dispositions de la NCT 5 relative Immobilisations corporelles et de la NCT 6 Immobilisations incorporelles.

#### - **Immobilisations financières**

Les titres de participation sont initialement comptabilisés au coût. Les frais d'acquisition (commissions d'intermédiaires, honoraires, droits et frais bancaires) sont exclus. Toutefois, les honoraires d'études et de conseils relatifs à l'acquisition de ces placements à long terme sont inclus dans leur coût d'acquisition.

À la date de clôture, ils sont évalués à leur valeur d'usage (déterminée en fonction de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de la société émettrice, la conjoncture économique et l'utilité procurée à SOTUVER). Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions pour dépréciation ; les plus-values ne sont pas prises en compte en résultat net.

La SOTUVER opte pour le classement de ses placements conformément à la norme comptable ou un placement à court terme est un placement que la SOTUVER n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance.

Un placement à long terme est un placement détenu dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Un placement à long terme est également un placement qui n'a pas pu être classé parmi les placements à court terme.

- **Les comptes clients créditeurs et fournisseurs débiteurs**

Les comptes clients créditeurs sont présentés parmi les autres passifs courants et pour les comptes fournisseurs débiteurs, ils sont présentés parmi les autres actifs courants.

- **Charges reportées**

Les charges reportées enregistrent les frais de pré-exploitation du nouvel investissement ainsi que les frais engagés au titre de l'intervention des consultants afin d'améliorer la performance de la société.

Ces charges sont amorties sur une période de trois ans à partir de la date de leur capitalisation.

- **Subvention d'investissement**

Les subventions d'investissement ne sont comptabilisées que lorsqu'il existe une assurance raisonnable que :

- a. l'entreprise pourra se conformer aux conditions attachées aux subventions ;
- b. les subventions seront perçues par l'entreprise.

Les subventions d'investissement relatives à des biens amortissables sont à rapporter aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissement relatives à ces immobilisations. Ces subventions sont rapportées proportionnellement à ces charges d'amortissement.

- **Prise en compte des revenus**

Les revenus provenant des ventes de marchandises sont comptabilisés lors du transfert par « SOTUVER S.A » à l'acheteur, des principaux risques et avantages inhérents à la propriété (transfert de propriété) ou lorsqu'elle conserve qu'une part insignifiante des risques inhérents à la propriété dans l'unique but de protéger la recouvrabilité de la somme due.

- **Stocks**

Les produits finis de la « SOTUVER S.A » sont évalués à la valeur inférieure entre le coût de production et la valeur de réalisation nette déterminée à la date de clôture. Une provision pour dépréciation est constatée sur les articles à rotation lente ou obsolètes.

Le stock des palettes a été comptabilisé sur la base des quantités théoriques arrêtés en date de 31 décembre 2022.

## IV. Notes explicatives

(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

### VI.1. Notes sur le bilan

#### B.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Le tableau de variation des immobilisations incorporelles et corporelles se présente au 31 décembre 2022 comme suit :

Désignation	Valeur brute au 31/12/2021	Acquisitions	Transfert	Cessions	Valeur brute au 31/12/2022	Amort. Cumulés au 31/12/2021	Dotations	Dotations des immobilisations cédées	Amort. Cumulés au 31/12/2022	VCN au 31/12/2021	VCN au 31/12/2022
Investissements, Recherches et développements	701	-	-	-	701	(701)	-	-	(701)	-	-
Licences	208 857	3 997	-	-	212 854	(191 393)	(16 015)	-	(207 408)	17 464	5 446
Logiciels	1 284 675	115 758	-	-	1 400 433	(1 198 651)	(70 083)	-	(1 268 734)	86 023	131 699
Brevets	-	8 357	-	-	8 357	-	-	-	-	-	8 357
Immobilisations incorporelles en cours	5 772	-	-	-	5 772	-	-	-	-	5 772	5 772
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>1 500 006</b>	<b>128 111</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 628 117</b>	<b>(1 390 745)</b>	<b>(86 099)</b>	<b>-</b>	<b>(1 476 843)</b>	<b>109 260</b>	<b>151 274</b>
Terrains	955 308	-	-	-	955 308	-	-	-	-	955 308	955 308
Constructions	22 676 714	1 098 995	-	-	23 775 709	(10 733 233)	(774 782)	-	(11 508 015)	11 943 481	12 267 694
Equipements de bureau	586 373	23 454	-	-	609 827	(463 104)	(20 518)	-	(483 622)	123 269	126 206
Installations techniques	3 521 898	196 372	-	-	3 718 270	(2 630 311)	(252 092)	-	(2 882 403)	891 587	835 867
Matériel de sécurité	710 695	48 389	-	-	759 084	(189 105)	(66 494)	-	(255 599)	521 589	503 485
Matériel de transport	1 930 534	259 934	-	-	2 190 468	(1 475 320)	(217 543)	-	(1 692 863)	455 215	497 606
Matériel Industriel	116 552 787	7 546 566	16 250	(11 642 960)	112 472 644	(74 218 247)	(7 124 863)	6 619 690	(74 723 421)	42 334 540	37 749 223
Matériel Informatique	1 466 062	172 287	-	-	1 638 349	(1 039 897)	(115 361)	-	(1 155 258)	426 165	483 091
Outillage Industriel	1 323 583	273 606	-	-	1 597 189	(656 817)	(117 718)	-	(774 535)	666 766	822 654
Immobilisations corporelles en cours	12 204 307	3 299 327	(16 250)	-	15 487 384	-	-	-	-	12 204 307	15 487 384
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>161 928 262</b>	<b>12 918 931</b>	<b>-</b>	<b>(11 642 960)</b>	<b>163 204 234</b>	<b>(91 406 033)</b>	<b>(8 689 371)</b>	<b>6 619 690</b>	<b>(93 475 715)</b>	<b>70 522 229</b>	<b>69 728 519</b>
<b>Total</b>	<b>163 428 268</b>	<b>13 047 043</b>	<b>-</b>	<b>(11 642 960)</b>	<b>164 832 351</b>	<b>(92 796 778)</b>	<b>(8 775 470)</b>	<b>6 619 689</b>	<b>(94 952 558)</b>	<b>70 631 489</b>	<b>69 879 793</b>

## B.2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent au 31 décembre 2022 à 11 597 880 DT contre 11 153 218 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	Valeur brute au 31/12/2022	Provisions	Valeur nette au 31/12/2022	Valeur nette au 31/12/2021
Titres de participations (*)	8 959 992	(264 553)	8 695 439	8 749 253
Cautionnements	1 823 474	-	1 823 474	1 491 046
Emprunt Obligataire	500 000		500 000	500 000
Dépôt Lloyd	578 967		578 967	412 919
<b>Total</b>	<b>11 862 433</b>	<b>(264 553)</b>	<b>11 597 880</b>	<b>11 153 218</b>

(\*) Les titres de participation nets s'élèvent au 31 décembre 2022 à 8 695 439 DT se détaillant comme suit :

Participation	Valeur brute au 31/12/2022	Provisions	Valeurs nettes au 31/12/2022	Valeurs nettes au 31/12/2021
Sotuver Glass Industrie	7 609 300	-	7 609 300	7 609 300
SVT	1 000 000	(76 159)	923 842	1 000 000
MARINAJERBA	190 730	(70 448)	120 282	120 282
VETRO MEDITERRANEO	120 000	(77 985)	42 015	19 670
ADRIAVETRO	27 462	(27 462)	-	-
NSD	12 500	(12 500)	-	-
<b>Total</b>	<b>8 959 992</b>	<b>(264 553)</b>	<b>8 695 439</b>	<b>8 749 253</b>

## B.3. Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants s'élèvent au 31 décembre 2022 à 62 624 DT contre le même solde au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Charges reportées	62 624	62 624	-
<b>Total</b>	<b>62 624</b>	<b>62 624</b>	<b>-</b>

Ce montant englobe les coûts d'études engagées par la société pour la réalisation du projet photovoltaïque non encore achevé à la clôture d'exercice 2022.

## B.4. Stocks

Les stocks nets s'élèvent au 31 décembre 2022 à 37 389 747 DT contre 42 543 649 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Produits finis	11 827 655	20 956 550	(9 128 895)
Moules	14 639 107	11 579 178	3 059 928
Matières consommables	8 278 698	7 106 381	1 172 317
Palettes	2 758 494	2 904 863	(146 369)
Matières premières	2 132 511	1 191 671	940 840
Emballages	1 585 072	1 370 588	214 484
<b>Total brut</b>	<b>41 221 536</b>	<b>45 109 232</b>	<b>(3 887 695)</b>
Provision pour dépréciation des stocks	(3 831 790)	(2 565 583)	(1 266 207)
<b>Total net</b>	<b>37 389 747</b>	<b>42 543 649</b>	<b>(5 153 902)</b>

### B.5. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés nets s'élèvent au 31 décembre 2022 à 24 630 525 DT contre 13 570 050 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Clients d'exploitation	22 624 352	11 091 203	11 533 149
Clients douteux et impayés	5 627 746	6 572 110	(944 364)
Valeurs à l'encaissement	1 295 940	1 065 222	230 718
Clients effets à recevoir	730 923	120 999	609 924
<b>Total brut</b>	<b>30 278 962</b>	<b>18 849 534</b>	<b>11 429 427</b>
Provisions pour dépréciation des créances	(5 648 436)	(5 279 484)	(368 952)
<b>Total net</b>	<b>24 630 525</b>	<b>13 570 050</b>	<b>11 060 475</b>

### B.6. Autres actifs courants

Les autres actifs courants nets s'élèvent au 31 décembre 2022 à 21 135 739 DT contre 13 339 793 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Débiteurs divers	6 292 690	4 089 199	2 203 491
Etat et collectivités publiques	5 275 553	2 742 483	2 533 070
Fournisseurs débiteurs	5 107 005	2 598 318	2 508 686
Comptes de régularisation actifs	3 766 566	3 012 100	754 466
Personnel et comptes rattachés	1 687 578	1 489 133	198 445
État, FOPROLOS, TFP	41 734	41 734	-
<b>Total brut</b>	<b>22 171 126</b>	<b>13 972 968</b>	<b>8 198 159</b>
Provision pour dépréciation des autres actifs courants	(1 035 387)	(633 175)	(402 212)
<b>Total net</b>	<b>21 135 739</b>	<b>13 339 793</b>	<b>7 795 946</b>

### B.7. Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers s'élèvent au 31 décembre 2022 à 61 650 000 DT contre 40 250 000 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Billets de Trésor ATB	30 500 000	5 000 000
Billets de Trésor AMEN BANK	13 150 000	15 550 000
Billets de Trésor BIAT	10 000 000	14 700 000
Billets de Trésor ATTIJARI	8 000 000	2 000 000
Billets de Trésor BTA	0	3 000 000
<b>Total</b>	<b>61 650 000</b>	<b>40 250 000</b>

### B.8. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2022 à 11 607 870 DT contre 4 874 327 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Banques	11 604 876	4 860 137	6 744 739
Caisse	2 994	14 190	(11 196)
<b>Total</b>	<b>11 607 870</b>	<b>4 874 327</b>	<b>6 733 543</b>

## B.9. Capitaux propres

Les capitaux propres de la société totalisent au 31 décembre 2022 une valeur de 108 710 675DT. Le tableau de variation des capitaux propres entre le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2022 se présente comme suit :

Désignation	Capital social	Réserves légales	Réserves pour fond social	Résultats reportés	Réserve spéciale de réinvestissement	Subventions d'investissement	Autres réserves	Prime d'émission	Résultat de l'exercice	Total
<b>Capitaux propres au 31/12/2020 avant affectation</b>	<b>33 215 325</b>	<b>2 725 360</b>	<b>672 399</b>	<b>19 117 366</b>	<b>-</b>	<b>834 677</b>	<b>200 000</b>	<b>7 660 803</b>	<b>16 296 691</b>	<b>80 722 622</b>
Affectation résultat de l'exercice 2020	-	596 171	-	9 678 486	6 022 034	-	-	-	(16 296 691)	-
Fond social	-	-	23 923	-	-	-	-	-	-	23 923
Distribution de dividendes	-	-	-	(9 266 224)	-	-	-	-	-	(9 266 224)
Amortissement des subventions	-	-	-	-	-	(230 374)	-	-	-	(230 374)
Résultat 31/12/2021	-	-	-	-	-	-	-	-	20 044 010	20 044 010
<b>Capitaux propres au 31/12/2021 avant affectation</b>	<b>33 215 325</b>	<b>3 321 531</b>	<b>696 322</b>	<b>19 529 628</b>	<b>6 022 034</b>	<b>604 303</b>	<b>200 000</b>	<b>7 660 803</b>	<b>20 044 010</b>	<b>91 293 957</b>
Affectation résultat de l'exercice 2021	-	-	-	16 291 710	3 752 300	-	-	-	(20 044 010)	-
Fond social	-	-	3 923	-	-	-	-	-	-	3 923
Distribution de dividendes	-	-	-	(13 286 130)	-	-	-	-	-	(13 286 130)
Augmentation du capital (*)	6 039 150	-	-	-	(6 022 034)	-	-	(17 116)	-	-
Amortissement des subventions	-	-	-	-	-	(191 896)	-	-	-	(191 896)
Résultat de l'exercice 2022	-	-	-	-	-	-	-	-	30 881 821	30 881 821
<b>Capitaux propres au 31/12/2022 avant affectation</b>	<b>39 254 475</b>	<b>3 321 531</b>	<b>700 245</b>	<b>22 535 208</b>	<b>3 752 300</b>	<b>412 407</b>	<b>200 000</b>	<b>7 643 687</b>	<b>30 881 821</b>	<b>108 701 675</b>

(\*) Augmentation décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 22 Juin 2022, pour porter le capital de la société à 39 254 475 Dinars par l'incorporation de la réserve spéciale de réinvestissement d'un montant de 6 022 034 Dinars et le reste par incorporation des primes d'émission (17 116 Dinars).

Les 6 039 150 actions nouvelles nominatives gratuites d'une valeur nominale d'un (1 DT) ont été réparties entre les anciens actionnaires à raison de deux (02) actions nouvelles gratuites pour chaque onze (11) actions anciennes, avec droit de jouissance fixé à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

La variation de la réserve pour fonds social se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
<b><u>Solde au 1<sup>er</sup> janvier</u></b>	<b>696 322</b>	<b>672 399</b>
<b>Ressources de l'exercice</b>		
Intérêts des prêts au personnel	3 923	23 923
<b>Emplois de l'exercice</b>		
Aides au personnel non remboursables	-	-
<b><u>Solde au 31 décembre</u></b>	<b>700 245</b>	<b>696 322</b>
<b>Total</b>	<b>700 245</b>	<b>696 322</b>

Par ailleurs, les subventions d'investissement nettes s'élèvent au 31 décembre 2022 à 412 407 DT contre 604 303 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	Valeur brute au 31/12/2022	Résorption	Valeur nette au 31/12/2022	Valeur nette au 31/12/2021	Variation
Subvention M A N	6 655 279	(6 530 079)	125 200	288 554	(163 354)
Subvention A P I	5 908 675	(5 621 468)	287 207	315 748	(28 542)
Subvention FNME	326 303	(326 303)	-	-	-
Subvention ITP	95 654	(95 654)	-	-	-
<b>Total</b>	<b>12 985 911</b>	<b>(12 573 503)</b>	<b>412 407</b>	<b>604 303</b>	<b>(191 896)</b>

Au 31 décembre 2022, les capitaux propres se répartissent comme suit:

Libellé	Part	Valeur (Valeur nominale de l'action = 1 DT)
SOCIETE C.F.I.	71,19%	23 646 186
LLOYD TUNISIEN	12,12%	4 027 064
Divers	16,69%	5 542 075
<b>Total</b>	<b>100,00%</b>	<b>33 215 325</b>

#### B.10. Emprunts et dettes assimilées

Les emprunts et dettes assimilées s'élèvent au 31 décembre 2022 à 44 261 314 DT contre 45 456 979 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Emprunt ATTIJARI	17 205 763	23 177 153	(5 971 390)
Emprunt Amen Bank	16 453 365	19 611 484	(3 158 119)
Emprunt UBCI	10 400 000	600 000	9 800 000
Emprunt BIAT	190 476	952 381	(761 905)
Emprunt Leasing	11 710	57 246	(45 535)
Emprunt UIB	-	1 058 716	(1 058 716)
<b>Total</b>	<b>44 261 314</b>	<b>45 456 979</b>	<b>(1 195 665)</b>

#### B.11. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 31 décembre 2022 à 2 341 522 DT contre 1 343 546 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Provisions pour départ à la retraite	1 772 156	774 180	997 976
Provisions pour litiges	569 366	569 366	-
<b>Total</b>	<b>2 341 522</b>	<b>1 343 546</b>	<b>997 976</b>

## B.12. Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent au 31 décembre 2022 à 23 548 907 DT contre 17 696 222 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Fournisseurs d'exploitation	8 419 140	10 999 663	(2 580 524)
Fournisseurs effets à payer	8 442 227	3 571 171	4 871 056
Fournisseurs, factures non parvenues	5 695 722	2 307 326	3 388 397
Fournisseurs d'immobilisation	990 203	816 447	173 756
Retenues de garantie	1 615	1 615	-
<b>Total</b>	<b>23 548 907</b>	<b>17 696 222</b>	<b>5 852 685</b>

## B.13. Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent au 31 décembre 2022 à 17 080 003 DT contre 11 753 964 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
<b>Clients créditeurs</b>	<b>1 617 409</b>	<b>1 862 760</b>	<b>(245 350)</b>
<b>Personnel et comptes rattachés</b>	<b>2 676 352</b>	<b>1 968 001</b>	<b>708 351</b>
<i>Autres charges à payer</i>	<i>1 500 806</i>	<i>1 238 117</i>	<i>262 689</i>
<i>Dettes pour congés payés</i>	<i>1 060 990</i>	<i>692 831</i>	<i>368 158</i>
<i>Assurance Groupe</i>	<i>92 791</i>	<i>17 439</i>	<i>75 351</i>
<i>Personnel, cession divers</i>	<i>13 878</i>	<i>11 936</i>	<i>1 943</i>
<i>Personnel UGTT</i>	<i>7 888</i>	<i>7 678</i>	<i>210</i>
<b>Etat et comptes rattachés</b>	<b>5 046 338</b>	<b>2 096 495</b>	<b>2 949 843</b>
<i>Etat, impôt et taxes</i>	<i>3 552 141</i>	<i>1 739 072</i>	<i>1 813 069</i>
<i>État retenues à la source</i>	<i>370 457</i>	<i>307 824</i>	<i>62 643</i>
<i>État, FODEC</i>	<i>32 831</i>	<i>33 125</i>	<i>(294)</i>
<i>Etat, TCL</i>	<i>21 719</i>	<i>16 223</i>	<i>5 486</i>
<i>Etat, droit de timbre</i>	<i>108</i>	<i>251</i>	<i>(143)</i>
<i>Etat, TVA</i>	<i>1 069 082</i>	<i>-</i>	<i>1 069 082</i>
<b>Créditeurs divers</b>	<b>1 142 129</b>	<b>858 257</b>	<b>283 872</b>
<i>C.N.S.S.</i>	<i>880 892</i>	<i>827 046</i>	<i>53 847</i>
<i>Produits constatés d'avance</i>	<i>248 319</i>	<i>19 758</i>	<i>228 560</i>
<i>Jetons de présence</i>	<i>8 650</i>	<i>8 650</i>	<i>-</i>
<i>Dividendes</i>	<i>4 268</i>	<i>2 802</i>	<i>1 465</i>
<i>Assurances</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<b>Charges à payer</b>	<b>6 488 493</b>	<b>4 968 452</b>	<b>1 520 041</b>
<b>Rabais, remises, et ristournes à accorder</b>	<b>109 281</b>	<b>-</b>	<b>109 281</b>
<b>Total</b>	<b>17 080 003</b>	<b>11 753 964</b>	<b>5 326 038</b>

#### B.14. Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31 décembre 2022 à 42 020 757 DT contre 28 880 482 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
<b>Crédit de financement</b>	<b>28 150 000</b>	<b>20 375 000</b>	<b>7 775 000</b>
<i>Crédits financements Export</i>	<i>13 575 000</i>	<i>15 000 000</i>	<i>(1 425 000)</i>
<i>Crédits financements Stock</i>	<i>14 575 000</i>	<i>5 375 000</i>	<i>9 200 000</i>
<b>Emprunt à moins d'un an</b>	<b>11 760 684</b>	<b>8 159 622</b>	<b>3 601 061</b>
ATTIJARI BANK	5 971 490	4 542 920	1 428 570
UBCI	800 000	1 400 000	(600 000)
UIB	1 058 716	1 058 716	-
BIAT	761 905	761 905	-
AMEN BANK	3 158 119	388 516	2 769 603
LEASING	10 454	7 566	2 888
<b>Intérêts courus sur crédits</b>	<b>553 639</b>	<b>331 516</b>	<b>222 122</b>
ATTIJARI BANK	381 193	207 760	173 433
Amen Bank	10 625	68 383	(57 758)
UBCI	147 953	27 728	120 226
UIB	13 419	26 837	(13 419)
BIAT	449	809	(359)
<b>Banques</b>	<b>1 556 435</b>	<b>14 343</b>	<b>1 542 092</b>
BIAT	1 384 220	-	1 384 220
ATTIJARI BANK	160 450	-	160 450
B.N.A	11 764	11 233	531
S T B	-	2 656	(2 656)
ZITOUNA Banque	-	454	(454)
<b>Total</b>	<b>42 020 757</b>	<b>28 880 482</b>	<b>13 140 275</b>

## VI.2. Notes sur l'état de résultat

### R.1. Revenus

Les revenus s'élèvent à 156 198 849 DT au cours de l'exercice 2022 contre à 104 902 769 DT au cours de l'exercice 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	2022	2021	Variation
Chiffre d'affaires Export	93 121 815	69 559 509	23 562 306
Chiffre d'affaires Local	63 077 034	35 343 260	27 733 774
<b>Total</b>	<b>156 198 849</b>	<b>104 902 769</b>	<b>51 296 080</b>

### R.2. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à 4 176 098 DT au cours de l'exercice 2022 contre 2 901 905 DT au cours de l'exercice 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	2022	2021	Variation
Autres Produits Locaux	3 984 203	2 665 866	1 318 336
Résorption subventions d'investissement	191 896	230 374	(38 478)
Subventions d'exploitation	-	5 665	(5 665)
<b>Total</b>	<b>4 176 098</b>	<b>2 901 905</b>	<b>1 274 193</b>

### R.3. Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnement consommés s'élèvent à 73 846 180DT au cours de l'exercice 2022 contre 53 651 935 DT au cours de l'exercice 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	2022	2021	Variation
<b>Matière première</b>	<b>33 193 336</b>	<b>18 312 009</b>	<b>14 881 327</b>
<i>Stock initial</i>	<i>1 191 671</i>	<i>2 954 834</i>	<i>(1 763 163)</i>
<i>Achats</i>	<i>34 134 177</i>	<i>16 548 847</i>	<i>17 585 330</i>
<i>Stock final</i>	<i>(2 132 511)</i>	<i>(1 191 671)</i>	<i>(940 840)</i>
<b>Matière consommable</b>	<b>9 453 314</b>	<b>9 261 938</b>	<b>191 376</b>
<i>Stock initial</i>	<i>18 685 559</i>	<i>18 801 277</i>	<i>(115 718)</i>
<i>Achats</i>	<i>13 685 559</i>	<i>9 146 220</i>	<i>4 539 339</i>
<i>Stock final</i>	<i>(22 917 804)</i>	<i>(18 685 559)</i>	<i>(4 232 245)</i>
<b>Emballage</b>	<b>7 230 447</b>	<b>4 609 556</b>	<b>2 620 891</b>
<i>Stock initial</i>	<i>1 370 588</i>	<i>773 039</i>	<i>597 549</i>
<i>Achats</i>	<i>7 444 931</i>	<i>5 207 105</i>	<i>2 237 826</i>
<i>Stock final</i>	<i>(1 585 072)</i>	<i>(1 370 588)</i>	<i>(214 484)</i>
<b>Palette</b>	<b>3 827 445</b>	<b>3 359 355</b>	<b>468 090</b>
<i>Stock initial</i>	<i>2 904 863</i>	<i>3 520 780</i>	<i>(615 917)</i>
<i>Achats</i>	<i>3 681 076</i>	<i>2 743 439</i>	<i>937 637</i>
<i>Stock final</i>	<i>(2 758 494)</i>	<i>(2 904 863)</i>	<i>146 369</i>
<b>Energie</b>	<b>20 141 630</b>	<b>18 108 995</b>	<b>2 032 635</b>
<i>Eau</i>	<i>91 137</i>	<i>106 323</i>	<i>(15 186)</i>
<i>Gaz</i>	<i>12 941 210</i>	<i>11 516 300</i>	<i>1 424 910</i>
<i>Electricité</i>	<i>7 109 283</i>	<i>6 486 372</i>	<i>622 911</i>
<b>Marchandises</b>	<b>6</b>	<b>82</b>	<b>(76)</b>
<b>Total</b>	<b>73 846 180</b>	<b>53 651 935</b>	<b>20 194 245</b>

#### R.4. Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 15 349 601 DT au cours de l'exercice 2022 contre 12 636 672 DT au cours de l'exercice 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	2022	2021	Variation
Salaires & Appointements	13 146 101	10 757 690	2 388 412
Charges Patronales	2 203 500	1 878 982	324 517
<b>Total</b>	<b>15 349 601</b>	<b>12 636 672</b>	<b>2 712 929</b>

#### R.5. Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent à 10 880 614 DT au cours de l'exercice 2022 contre 9 777 723 DT au cours de l'exercice 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	2022	2021	Variation
Amortissements des immobilisations	8 775 469	9 534 127	(758 658)
Provisions pour dépréciation des stocks	2 179 603	79 338	2 100 264
Provisions pour dépréciation des comptes d'actifs	402 212	-	402 212
Provisions pour dépréciation des clients	382 912	72 378	310 534
Provisions pour dépréciation immobilisations financières	53 814	57 689	(3 875)
Provisions pour des Risques et charges	-	93 956	(93 956)
Reprises sur Provisions	(913 396)	(59 766)	(853 630)
<b>Total</b>	<b>10 880 614</b>	<b>9 777 723</b>	<b>1 102 891</b>

#### R.6. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 12 246 915 DT au cours de l'exercice 2022 contre 7 681 659 DT au cours de l'exercice 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	2022	2021	Variation
Transports	7 560 349	3 813 100	3 747 248
Honoraires	1 256 352	787 325	469 028
Entretiens et réparations	968 913	1 167 584	(198 671)
Réceptions et missions	400 053	117 280	282 773
Assistance	392 016	204 796	187 220
Autres charges	322 510	422 252	(99 742)
Assurances	311 481	277 796	33 684
Sous-traitance	295 044	313 622	(18 577)
Impôts et taxes	289 244	287 196	2 048
Jetons de présence	112 500	37 500	75 000
Frais bancaires	159 532	119 182	40 350
Locations	95 959	81 311	14 649
Télécommunications	82 962	52 715	30 246
<b>Total</b>	<b>12 246 915</b>	<b>7 681 659</b>	<b>4 565 256</b>

### R.7. Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent à 6 690 159 DT au cours de l'exercice 2022 contre 5 920 513 DT au cours de l'exercice 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	2022	2021	Variation
Intérêts des emprunts	4 261 638	3 952 603	309 035
Intérêts des opérations de financement	1 785 069	1 277 887	507 182
Frais d'escompte	696 037	361 089	334 948
Intérêts des comptes courants	47 640	211 158	(163 517)
Différence de change	(100 224)	117 777	(218 001)
<b>Total</b>	<b>6 690 159</b>	<b>5 920 513</b>	<b>769 646</b>

### R.8. Revenus des valeurs mobilières

Les revenus des valeurs mobilières s'élèvent en 2022 à 2 289 398 DT contre 1 276 189 DT au cours de l'exercice 2021 et correspondent aux produits des placements.

### R.9. Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires s'élèvent à 151 258 DT au cours de l'exercice 2022 contre 649 798 DT au cours de l'exercice 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	2022	2021	Variation
Plus-value / cession d'actifs	151 258	-	151 258
Profits exceptionnels	-	649 798	(498 557)
<b>Total</b>	<b>151 258</b>	<b>649 798</b>	<b>(347 281)</b>

### R.10. Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires s'élèvent à 60 014 DT au cours de l'exercice 2022 contre 502 088 DT au cours de l'exercice 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	2022	2021	Variation
Pertes exceptionnelles	60 014	502 088	(442 074)
<b>Total</b>	<b>60 014</b>	<b>502 088</b>	<b>(442 074)</b>

### R.11. Impôts sur les bénéfices

Les impôts sur les bénéfices s'élèvent à 3 731 405 DT au cours de l'exercice 2022 contre 1 677 174 DT au cours de l'exercice 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	2022	2021	Variation
Impôts sur les bénéfices	2 900 018	1 465 908	1 434 110
Contribution sociale (*)	831 387	138 690	692 697
Retenue à la source libératoire (**)	-	72 576	(72 576)
<b>Total</b>	<b>3 731 405</b>	<b>1 677 174</b>	<b>2 054 231</b>

(\*) Contribution sociale de solidarité au profit des caisses sociales telle qu'instituée par la loi de Finance pour l'année 2018

(\*\*) Retenue à la source libératoire sur les revenus de capitaux mobiliers prévue par l'article 17 de la loi n° 2020-46 du 23 décembre 2020

### VI.3. Notes sur l'état des flux de trésorerie

#### F.1. Amortissements et provisions

Désignation	2022	2021
Amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	8 775 469	9 534 127
Provisions pour dépréciation des stocks	2 179 603	79 338
Provisions pour dépréciation des clients	382 912	72 378
Provisions pour dépréciation des comptes d'actifs	402 212	-
Provisions pour dépréciation des immobilisations financières	53 814	57 689
Provisions pour dépréciation Risques et charges	-	93 956
Reprises sur Provisions	(913 396)	(59 766)
<b>Total</b>	<b>10 880 614</b>	<b>9 777 723</b>

#### F.2. Variation des actifs

Désignation	31/12/2022 (a)	31/12/2021 (b)	Variation (b)-(a)
Stock	41 221 536	45 109 232	3 887 695
Créances clients	30 292 921	18 849 534	(11 443 387)
Autres actifs	16 996 598	13 972 968	(3 023 630)
<b>Total</b>	<b>88 511 056</b>	<b>77 931 734</b>	<b>(10 579 322)</b>

#### F.3. Variation des passifs

Désignation	31/12/2022 (a)	31/12/2021 (b)	Variation (a)-(b)
Fournisseurs	23 722 663	17 696 222	6 026 441
Autres passifs courants	17 080 003	11 753 964	5 326 038
Passifs non courants (Provision IDR)	1 772 156	774 180	997 976
<b>Total</b>	<b>42 574 822</b>	<b>30 224 367</b>	<b>12 350 455</b>

#### F.4. Décaissements sur acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles

Désignation	2022	2021
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations incorporelles	(13 092 688)	(11 202 137)
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations corporelles	(128 111)	(52 569)
<b>Total</b>	<b>(13 220 799)</b>	<b>(11 254 706)</b>

## F.5.Trésorerie à la clôture de l'exercice

Désignations	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021	Variation
Billets de trésorerie	61 650 000	40 250 000	21 400 000
Caisse	2 994	14 190	(11 196)
<b>Comptes courants bancaires débiteurs</b>	<b>11 604 876</b>	<b>4 860 137</b>	<b>6 744 739</b>
B.I.A.T	3 338 463	1 909 072	1 429 390
S T B	2 996 866	-	-
UBCI	1 957 367	332 431	1 624 936
ATTIJARI BANK	1 539 839	591 212	948 627
UIB	949 748	663 881	285 867
AMEN BANK	345 096	771 651	(426 555)
A T B	253 801	388 185	(134 385)
B.H	162 715	138 325	24 390
BT	60 041	65 379	(5 338)
B.N.A	660	-	-
ZITOUNA Banque	281	-	660
<b>Comptes courants bancaires créditeurs</b>	<b>(1 556 435)</b>	<b>(14 343)</b>	<b>(1 542 092)</b>
B.I.A.T	(1 384 220)	-	-
ATTIJARI BANK	(160 450)	-	-
B.N.A	(11 764)	(11 233)	(531)
S T B	-	(2 656)	2 656
ZITOUNA Banque	-	(454)	454
<b>Total</b>	<b>71 701 435</b>	<b>45 109 984</b>	<b>26 591 451</b>

## V. Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan de la société « SOTUVER S.A » se détaillent comme suit :

### A- Hypothèques et nantissements

La société « SOTUVER S.A » a affecté spécialement au profit de la BIAT, et en pari-passu avec UBCI, ATTIJARI BANK, BH, UIB, Amen Bank et BT :

#### a. En Hypothèque Immobilière de Premier Rang :

Conformément aux articles 270 et suivants du code des droits réels, la totalité des parts indivises lui appartenant dans la propriété sise à Jebel El Owest, Délégation de ZAGOUAN, d'une superficie de 7 Ha, objet du titre foncier N° 15 452 dénommé « Henchir BOU HEJBA ».

#### b. En Nantissement de Premier Rang :

Conformément à la loi N° 2001-19 du 6 Février 2001 relative au nantissement de l'outillage et du matériel d'équipement professionnel, l'ensemble du matériel servant à l'exploitation du Fonds.

Conformément au décret du 7 Novembre 1935 modifié par le décret du 10 Février 1955, sont en nantissement de premier rang : les machines, marchandises, matériels, matières premières, outillages et véhicules automobiles ou autres moyens de transport quelconques qui pourraient se trouver dans le fonds lors de la réalisation éventuelle du gage.

#### c. En Nantissement de Rang Utile :

Conformément à l'article 236 et suivants du code de commerce concernant le nantissement sur fonds de commerce, sont en nantissement de rang utile : l'ensemble sans aucune exception ni réserve des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce situé à la zone industrielle BIR MCHERGUA JBEL EL OUEST-ZAGHOUAN, consistant en une unité de fabrication

et de commercialisation de tout article en verre ou en produits inscrite au Registre National des entreprises ainsi que les machines marchandises, matériels, matières premières, outillages et véhicules automobile , moyens de transport quelconques qui pourraient se trouver dans ledit fonds lors de la réalisation éventuelle du gage. Ce nantissement est accordé vis-à-vis la banque de Tunis pour un montant de 12 800 000 DT.

### B- Caution Solidaire

Au 31 décembre 2021, la société a accordé une caution solidaire au profit de la BT pour garantir le crédit d'investissement contractés par la société SGI pour un montant de 25 000 000 DT au nom de Sotuver Glass industries.Ce crédit n'est pas encore réglé en totalité au 31 Décembre 2021.

Au 30 Juin 2021, la société a accordé une caution solidaire au profit de l'Amen Banque pour garantir le crédit d'investissement contractés par la société SGI pour un montant de 20 000 000 DT au nom de Sotuver Glass industries.Ce crédit n'est pas encore réglé en totalité au 31 Décembre 2021.

### C- Crédits

Banque	Principal Crédit	Principal restant dû
ATTIJARI BANK 2	6 000 000	1 873 440
ATTIJARI BANK 3	2 000 000	980 682
ATTIJARI BANK 4	10 000 000	7 172 988
ATTIJARI BANK 5	4 200 000	3 150 000
ATTIJARI BANK 6	10 000 000	10 000 000
UBCI 1	4 000 000	1 200 000
UBCI 2	10 000 000	10 000 000
BIAT 2	4 000 000	952 381
Amen Bank	10 000 000	9 611 484
Amen Bank	10 000 000	10 000 000
UIB	5 000 000	1 058 716
<b>TOTAL</b>	<b>75 200 000</b>	<b>55 999 691</b>

Banque	Principal Crédit	Principal + Intérêts restant dû
ATTIJARI LEASING 8	171 738	22 165
<b>TOTAL</b>	<b>171 738</b>	<b>22 165</b>

### D- Effets escomptés non échus

Les effets escomptés non échus s'élèvent au 31 décembre 2022 à 9 342 924 DT et se détaillent comme suit :

Banque	Montant
ATTIJARI Banque	3 568 285
UIB	1 749 581
BIAT	2423328
BT	643 091
AB	533 119
UBCI	369 352
ATB	56 168
<b>Total</b>	<b>9 342 924</b>

## E- Autres engagements :

Banque	Montant
BH (Crédit Documentaire)	480 654
ATTIJARI BANK (Facilité de caisse)	1 595 286

## VI. Note relative au résultat par action

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Résultat Net	30 881 821	20 044 010
Nombre d'action (*)	33 215 325	33 215 325
<b>Résultat par action</b>	<b>0,930</b>	<b>0,603</b>

(\*) L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 22 Juin 2022 a décidé l'augmentation du capital social pour le porter à 39 254 475 Dinars par l'incorporation de la réserve spéciale de réinvestissement d'un montant de 6 022 034 Dinars et par incorporation des primes d'émission d'un montant de 17 116 Dinars.

Les 6 039 150 actions nouvelles nominatives gratuites d'une valeur nominale de 1 Dinar ont été réparties entre les anciens actionnaires à raison de deux (02) actions nouvelles gratuites pour chaque onze (11) actions anciennes, avec droit de jouissance fixé à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

## VII. Notes sur les parties liées

- Courant l'exercice 2022, la société a acheté des matières premières auprès de la « SVT », société détenue par la « SOTUVER S.A », pour un montant de 2 789 160 DT. Le compte de la « SVT » dans les livres de « SOTUVER S.A » relatif à ces opérations présente au 31 décembre 2022 un solde débiteur de 127 000 DT (avances non déduites).
- Courant l'exercice 2022, la société « SOTUVER SA » a signé un contrat de vente avec sa filiale « Sotuver Glass industries » ayant pour objet le transfert de propriété d'une ligne de production pour un montant de 5 544 287 DT. Le compte de la « Sotuver Glass industries » dans les livres de « SOTUVER S.A » relatif à cette opération présente au 31 décembre 2022 un solde débiteur de 5 544 287 DT.
- Courant les exercices antérieurs à 2021, la « SOTUVER S.A » a supporté des charges au lieu et place de la société « ADRIAVETRO », société détenue par la « SOTUVER S.A », pour un total de 103 106 DT. La société « ADRIAVETRO » a versé à la société « SOTUVER » en 2021 un paiement pour 49 087 DT. Le compte de « ADRIAVETRO » dans les livres de « SOTUVER S.A » présente un solde débiteur au 31 décembre 2022 de 54 019 DT.
- Courant l'exercice 2022, la société « Lloyd Tunisien », société ayant des administrateurs en commun avec la « SOTUVER S.A », a facturé à cette dernière des primes d'assurance pour un montant global TTC de 770 835 DT. Le solde fournisseur de la société « Lloyd Tunisien » présente un solde créditeur de 69 329 DT au 31 décembre 2022.

Par ailleurs, la « SOTUVER S.A » a déposé un montant de 122 691 DT pour le compte de la société « Lloyd Tunisien », au titre de la couverture des indemnités pour départ à la retraite de son personnel. Ce dépôt s'élève au 31 décembre 2022 à 578 967 DT.

- La société « CETRAM », société ayant des administrateurs en commun avec la « SOTUVER S.A », a facturé des prestations au titre des projets en cours pour un montant de 1 624 509 DT. Le solde fournisseur de cette société dans les livres de « SOTUVER SA » s'élève au 31 décembre 2022 à 54 882 DT et le solde des avances versées au 31 décembre 2022 s'élève à 191 742 DT.
- Courant l'exercice 2022, la « SOTUVER S.A » a établi à la société « ALUFOND », société ayant des administrateurs en commun avec « SOTUVER S.A », des notes de débit au titre de la refacturation de charges pour un montant global de 1 770 504 DT. Le compte de « ALUFOND » dans les livres de « SOTUVER S.A » présente un solde débiteur au 31 décembre 2022 de 1 510 701 DT. Le solde des produits à recevoir est de 721 024 DT au 31 décembre 2022.
- Courant l'exercice 2022, la « SOTUVER S.A » a supporté des charges au lieu et place de la société « SVT » société détenue par la « SOTUVER S.A », pour un total de 760 390 DT. Le compte de « SVT » dans les livres de « SOTUVER S.A » présente un solde débiteur au 31 décembre 2022 de 743 341DT.

- Courant l'exercice 2022, la « SOTUVER S.A » a supporté des charges au lieu et place de sa filiale « Sotuver Glass industries » pour un total de 7 816 338 DT et a reçu des paiements pour un montant de 8 032 500 DT. Le compte de « Sotuver Glass industries » dans les livres de « SOTUVER S.A » relatif à ces opérations présente un solde créditeur au 31 décembre 2022 de 125 777 DT.
- La société « Vetro Mediterraneo », société détenue par « SOTUVER S.A », a loué au cours des exercices antérieurs à 2022 auprès de la société « SOTUVER S.A » un local d'une superficie de 50 m2 sis à la zone industrielle de Djebel Ouest. La charge de location au titre de l'exercice 2022 s'élève à 1 000 DT. Le solde débiteur au 31 décembre 2022 s'élève à 126 008 DT.
- Courant l'exercice 2022, la société « Logistique Magasin Générale », société ayant des administrateurs en commun avec la « SOTUVER S.A », a facturé à cette dernière des prestations de services pour un montant de 1 587 486 DT. Le solde fournisseur de la société « Logistique Magasin Générale » présente au 31 décembre 2022 un solde créditeur de 653 999 DT.
- Courant l'exercice 2022, la société « Super Tours », société ayant des administrateurs en commun avec la « SOTUVER S.A », a facturé à cette dernière des prestations de services pour un montant de 144 570 DT. Le solde fournisseur de la société « Super Tours » présente au 31 décembre 2022 un solde créditeur de 11 404 DT.
- Courant les exercices antérieurs à 2022, la société a accordé une caution solidaire au profit de la BT pour garantir le crédit d'investissement contractés par la société « Sotuver Glass industries » pour un montant de 25 000 000 DT.
- Courant les exercices antérieurs à 2022, la société a accordé une caution solidaire au profit de l'Amen Banque pour garantir le crédit d'investissement contracté par la société « SOTUVER S.A » pour un montant de 20 000 000 DT au nom de « Sotuver Glass industries ».

#### **VIII. Evénements postérieurs**

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration en date du 27 Avril 2023. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

## **RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

**Messieurs les actionnaires de la société SOTUVER S.A,**

### **I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers**

#### **1. Opinion**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 22 juin 2022 pour le cabinet AMC Ernst & Young et du 23 juillet 2020 pour le Cabinet Sami MENJOUR, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers de la société « SOTUVER S.A » (la « société »), qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2022, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers font ressortir des capitaux propres positifs de **108 701 675 DT**, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à **30 881 821 DT**.

À notre avis, les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2022, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

#### **2. Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### **3. Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des Etats Financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

##### **3.1 Evaluation des Stocks**

###### Risques identifiés

Les Stocks de la société figurent au bilan au 31 décembre 2022 pour une valeur nette de 37 389 747 DT et représentent l'un des postes les plus importants du bilan (environ 16% du total actifs). Les stocks sont évalués comme suit :

- Pour les produits finis : à la valeur inférieure entre le coût de production et la valeur de réalisation nette déterminée à la date de clôture.
- Pour les matières premières et les autres stocks : à la valeur inférieure entre le coût unitaire moyen pondéré ou le coût historique, et la valeur de réalisation nette déterminée à la date de clôture.

La direction détermine à la clôture, la valeur nette de réalisation des stocks en se fondant sur les prix de vente nets pratiqués, ainsi que sur les perspectives d'écoulement sur le marché, pour les articles en stock à rotation lente.

La provision pour dépréciation des stocks a été déterminée en tenant compte d'une matrice qui combine l'ancienneté des stocks de produits finis et leur degré d'écoulement.

#### Procédures d'audit mises en œuvre en réponse aux risques identifiés

Nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes en vigueur de la méthodologie mise en œuvre par la Direction pour la valorisation des stocks et l'estimation de la provision pour dépréciation des stocks. Nos travaux ont consisté principalement à :

- Prendre connaissance des procédures de contrôle interne mises en place pour garantir l'exhaustivité, l'existence et la valorisation des stocks telles que la réalisation d'un inventaire physique des stocks à la clôture de l'exercice, l'automatisation du calcul du coût moyen pondéré... ;
- Tester l'efficacité des contrôles clés relatifs à ces procédures ;
- Vérifier par sondage la correcte valorisation des stocks et s'assurer qu'ils sont évalués à la valeur nette de réalisation lorsque celle-ci est inférieure à leur coût unitaire moyen pondéré ;
- Revoir les jugements effectués par la direction dans le cadre de l'évaluation des risques et l'appréciation du caractère raisonnable des estimations et des hypothèses retenues dans le calcul des provisions pour dépréciation des stocks.

### **3.2 Comptabilisation des revenus**

#### Risques identifiés

Les revenus de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élèvent à 156 198 849DT et représentent le poste le plus important de l'état de résultat. Ils sont constitués essentiellement de ventes des articles en verres sur le marché local et à l'exportation.

Nous avons considéré que le risque d'erreur ou d'omission en matière de prise en compte et d'évaluation des revenus et des charges s'y rapportant est un point clé de l'audit en raison de l'importance significative de ces éléments dans les états financiers de la Société.

#### Procédures d'audit mises en œuvre en réponse aux risques identifiés

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont porté particulièrement sur les éléments suivants :

- L'appréciation du dispositif de contrôle interne mis en place par la Société pour la gestion des ventes, la prise en compte et l'évaluation des revenus ;
- L'évaluation de l'environnement informatique compte tenu de la génération et de la prise en compte automatique des revenus en comptabilité ;
- La vérification du respect des prescriptions de la norme comptable NCT 03 relative aux Revenus, applicables en matière de prise en compte et d'évaluation des revenus découlant des ventes de marchandises, ainsi que des conventions comptables de réalisation du revenu et de rattachement des charges aux produits ;
- La réalisation de procédés analytiques sur l'évolution des revenus afin de corroborer les données comptables notamment avec les informations de gestion, les données historiques, l'évolution tarifaire, les tendances du secteur et les réglementations y afférentes ;
- La réalisation de tests de détail par l'examen d'un échantillon de transactions de vente ;
- La vérification du caractère approprié des informations fournies sur le chiffre d'affaires dans les notes aux états financiers.

### **4. Rapport du Conseil d'Administration**

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence

significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

#### **5. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers**

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

#### **6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou,

si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

## **II. Rapport sur les vérifications spécifiques**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### **1. Efficacité du système de contrôle interne**

Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des Etats Financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les Etats Financiers.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction de la société.

### **2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur**

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

**Tunis, le 23 Mai 2023**

**Les commissaires aux comptes**

**AMC ERNST & YOUNG  
Fehmi Laourine**

**Sami MENJOUR**

## **RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

### **Messieurs les actionnaires de la société SOTUVER S.A.,**

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

### **I. Conventions et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022**

Votre Conseil d'Administration nous a informés des opérations suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 :

1. Courant l'exercice 2022, la société a acheté des matières premières auprès de la « SVT », société détenue par la « SOTUVER S.A », pour un montant de 2 789 160 DT. Le compte de la « SVT » dans les livres de « SOTUVER S.A » relatif à ces opérations présente au 31 décembre 2022 un solde débiteur de 127 000 DT (avances non déduites).
2. Courant l'exercice 2022, la société « SOTUVER SA » a signé un contrat de vente avec sa filiale « Sotuver Glass industries » ayant pour objet le transfert de propriété d'une ligne de production pour un montant de 5 544 287 DT. Le compte de la « Sotuver Glass industries » dans les livres de « SOTUVER S.A » relatif à cette opération présente au 31 décembre 2022 un solde débiteur de 5 544 287 DT.

Cette opération n'a pas fait l'objet d'une autorisation préalable du Conseil d'Administration sur la base d'un rapport spécial des commissaires aux comptes.

### **II. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)**

L'exécution des opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 :

1. Courant les exercices antérieurs à 2021, la « SOTUVER S.A » a supporté des charges au lieu et place de la société « ADRIAVETRO », société détenue par la « SOTUVER S.A », pour un total de 103 106 DT. La société « ADRIAVETRO » a versé à la société « SOTUVER » en 2021 un paiement pour 49 087 DT. Le compte de « ADRIAVETRO » dans les livres de « SOTUVER S.A » présente un solde débiteur au 31 décembre 2022 de 54 019 DT.
2. Courant l'exercice 2022, la société « Lloyd Tunisien », société ayant des administrateurs en commun avec la « SOTUVER S.A », a facturé à cette dernière des primes d'assurance pour un montant global TTC de 770 835 DT. Le solde fournisseur de la société « Lloyd Tunisien » présente un solde créditeur de 69 329 DT au 31 décembre 2022.

Par ailleurs, la « SOTUVER S.A » a déposé un montant de 122 691 DT pour le compte de la société « Lloyd Tunisien », au titre de la couverture des indemnités pour départ à la retraite de son personnel. Ce dépôt s'élève au 31 décembre 2022 à 578 967 DT.

3. La société « CETRAM », société ayant des administrateurs en commun avec la « SOTUVER S.A », a facturé des prestations au titre des projets en cours pour un montant de 1 624 509 DT. Le solde fournisseur de cette société dans les livres de « SOTUVER SA » s'élève au 31 décembre 2022 à 54 882 DT et le solde des avances versées au 31 décembre 2022 s'élève à 191 742 DT.
4. Courant l'exercice 2022, la « SOTUVER S.A » a établi à la société « ALUFOND », société ayant des administrateurs en commun avec « SOTUVER S.A », des notes de débit au titre de la refacturation de charges pour un montant global de 1 770 504 DT. Le compte de « ALUFOND » dans les livres de

« SOTUVER S.A » présente un solde débiteur au 31 décembre 2022 de 1 510 701 DT. Le solde des produits à recevoir est de 721 024 DT au 31 décembre 2022.

5. Courant l'exercice 2022, la « SOTUVER S.A » a supporté des charges au lieu et place de la société « SVT », société détenue par la « SOTUVER S.A », pour un total de 760 390 DT. Le compte de « SVT » dans les livres de « SOTUVER S.A » présente un solde débiteur au 31 décembre 2022 de 743 341DT.
6. Courant l'exercice 2022, la « SOTUVER S.A » a supporté des charges au lieu et place de sa filiale « Sotuver Glass industries » pour un total de 7 816 338 DT et a reçu des paiements pour un montant de 8 032 500 DT. Le compte de « Sotuver Glass industries » dans les livres de « SOTUVER S.A » relatif à ces opérations présente un solde créditeur au 31 décembre 2022 de 125 777 DT.
7. La société « Vetro Mediterraneo », société détenue par « SOTUVER S.A », a loué au cours des exercices antérieurs à 2022 auprès de la société « SOTUVER S.A » un local d'une superficie de 50 m<sup>2</sup> sis à la zone industrielle de Djebel Ouest. La charge de location au titre de l'exercice 2022 s'élève à 1 000 DT. Le solde débiteur au 31 décembre 2022 s'élève à 126 008 DT.
8. Courant l'exercice 2022, la société « Logistique Magasin Générale », société ayant des administrateurs en commun avec la « SOTUVER S.A », a facturé à cette dernière des prestations de services pour un montant de 1 587 486 DT. Le solde fournisseur de la société « Logistique Magasin Générale » présente au 31 décembre 2022 un solde créditeur de 653 999 DT.
9. Courant l'exercice 2022, la société « Super Tours », société ayant des administrateurs en commun avec la « SOTUVER S.A », a facturé à cette dernière des prestations de services pour un montant de 144 570 DT. Le solde fournisseur de la société « Super Tours » présente au 31 décembre 2022 un solde créditeur de 11 404 DT.
10. Courant les exercices antérieurs à 2022, la société a accordé une caution solidaire au profit de la BT pour garantir le crédit d'investissement contracté par la société « Sotuver Glass industries » pour un montant de 25 000 000 DT.
11. Courant les exercices antérieurs à 2022, la société a accordé une caution solidaire au profit de l'Amen Banque pour garantir le crédit d'investissement contracté par la société « SOTUVER S.A » pour un montant de 20 000 000 DT au nom de « Sotuver Glass industries ».

### **III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants**

1. Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :
  - La rémunération et les avantages accordés au Directeur Général sont fixés par décision du Conseil d'Administration en date du 28 avril 2008. La rémunération est composée d'un salaire net mensuel de 8 000 DT et d'une prime annuelle nette de 24 000 DT.  
  
Le Conseil d'Administration du 30 mai 2012 a décidé de maintenir la rémunération mensuelle du Directeur Général et de transférer la prime annuelle à son compte assurance vie.  
  
Le Conseil d'Administration du 24 septembre 2018 a décidé aussi d'ajuster la rémunération du Directeur Général en intégrant la cotisation annuelle de la CNSS. Ainsi, le Conseil d'Administration fixe la rémunération annuelle nette à 99 522 DT soit un total annuel brut de 145 185 DT.  
  
Le Conseil d'Administration du 25 mai 2022 a décidé de réviser la rémunération du directeur général. La nouvelle rémunération a été fixée à un montant annuel net d'impôt de 150 000 DT à partir du 01 janvier 2022.  
  
Par ailleurs, le Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction, dont toutes les charges y afférentes sont prises en charge par la société y compris une indemnité de carburant de 800 DT par mois ainsi que les frais de communication téléphoniques (ceux-ci ont été de 2897DT pour l'exercice 2022).
  - La rémunération et les avantages accordés au Directeur Général Adjoint sont fixés par décision du Conseil d'Administration en date du 21 avril 2015. La rémunération est composée d'un salaire net mensuel de 5 000 DT à partir du 1er janvier 2017 et d'une prime annuelle nette de 10 000 DT. Cette décision a été ratifiée par le Conseil d'Administration du 29 avril 2020.

Le Conseil d'Administration du 25mai 2022 a décidé d'ajuster la rémunération du Directeur Général Adjoint, pour porter son salaire net mensuel à 7 000 DT sur 15 mensualités et d'une prime annuelle de 15 000 DT net d'impôt.

Par ailleurs, le Directeur Général Adjoint bénéficie d'une voiture de fonction, dont toutes les charges y afférentes sont prises en charge par la société y compris une indemnité de carburant de 500 DT par mois.

2. Les obligations et engagements de la société« SOTUVER S.A »envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2022, sont détaillés au niveau du tableau ci-après :

Montants bruts en Dinars, hors charges sociales	Directeur Général		Directeur Général Adjoint	
	Charges de l'exercice	Passif au 31 décembre 2022	Charges de l'exercice	Passif au 31 décembre 2022
Avantages à court terme	200 973	48 254	211 143	-
Indemnité de départ à la retraite	-	-	-	59 491
<b>Total</b>	<b>200 973</b>	<b>48 254</b>	<b>211 143</b>	<b>59 491</b>

#### **IV. Autres engagements pris par la société envers ses dirigeants**

- La société a provisionné au cours de l'année 2022 un montant de 75 000 DT relatif aux jetons de présence. Ce montant a été modifié par le Conseil d'Administration du 25 mai 2022 qui a fixé l'enveloppe net des jetons de présence à 60 000 DT l'an. L'Assemblée Générale statuant sur les comptes du 31 Décembre 2022 statuera sur ce point.
- La société a provisionné au cours de l'année 2022 un montant de 26 650 DT relatif aux rémunérations des membres du comité d'audit. Ce montant a été modifié par le Conseil d'Administration du 25 mai 2022 qui a fixé la rémunération nette par membre du comité permanent d'audit à 7 000 DT net. L'Assemblée Générale statuant sur les comptes du 31 Décembre 2022 statuera sur ce point.

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

**Tunis, le 23 Mai 2023**

**Les commissaires aux comptes**

**AMC ERNST& YOUNG  
Fehmi Laourine**

**Sami MENJOUR**